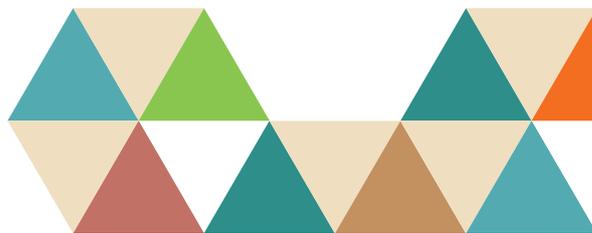




INTERCHANVRE

CHARTRE D'ENGAGEMENT DE LA FILIÈRE CHANVRE

ÉCOLOGIQUE
NOMIQUE
RESPONSABLE



CHANVRE



SOMMAIRE

Les engagements de la filière chanvre

p 3

Présentation du chanvre et de sa filière française

p 4

- La plante et ses débouchés
- La atouts nutritionnels du chènevis
- La filière chanvre

Champ d'application de la charte d'engagement

p 6

1 100% français

Une chaine de valeur locale et engagée :

- La production de semence
- La production du chènevis
- La 1^{er} transformation

2 Zéro phyto en culture

La rusticité du chanvre permet :

- Pas d'herbicide
- Pas de fongicide
- Pas d'insecticide
- Respect de la biodiversité

3 Traçabilité

De la parcelle à l'usage industriel ou commerçant, la traçabilité des lots est le gage de qualité du chènevis sous label «Chènevis français».

p 7

4 Progrès continu

- Les investissements industriels
- La R&D et les études

p 9

5 Durabilité

Cette culture écologique, économique et éco-responsable répond totalement aux attentes sociétales et environnementales du XXI^e siècle. Elle ne demande qu'à être connue. C'est le but de cette charte.

p 8

Le Chanvre aujourd'hui

- Dissociation des noms et modes de production
- Définitions

Signatures des instances de la filière

p 10

Cahier des charges du Label «Chènevis français» sur demande

p 11



PRÉAMBULE

La nécessité de produire sain, sûr et durable remet le chanvre en lumière. En effet, cette plante répond parfaitement aux attentes environnementales et sociétales du XXI^e siècle.

Pour mieux faire connaitre et mettre en valeur les atouts des matières premières du chanvre auprès des industriels et des consommateurs, les organisations professionnelles membres d'InterChanvre (interprofession nationale de cette plante) ont élaboré cette charte d'engagement.

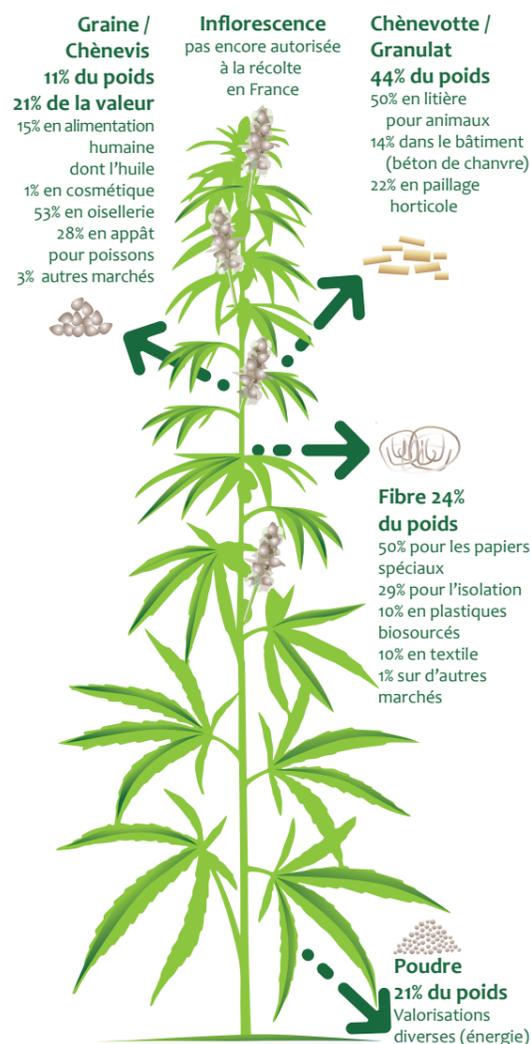
Elle s'appuie sur le cahier des charges des Labels «Chènevis français» et «France Hemp Fibers».

En signant cette charte, les instances représentatives des producteurs et des industriels de la filière chanvre français proposent une démarche de progrès en toute transparence.

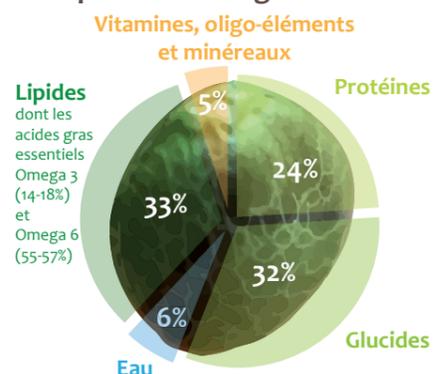
5 ENGAGEMENTS DE LA CHARTE



Cette plante millénaire accompagne l'humanité pour la nourrir, la loger, l'habiller et la protéger.



Composition de la graine entière



La multiplicité des matières premières et des débouchés du chanvre pourrait faire oublier ses vertus Écologique

- **Sans traitement phytosanitaire** en culture, sans irrigation et sans OGM, cette plante absorbe 15 t de CO₂ / ha = 1 ha de forêt
- **Process entièrement mécanique en usine** (aucune chimie)
- Le chanvre nettoie les parcelles des mauvaises herbes et rompt le cycle des maladies grâce à sa biomasse et sa rusticité
- **Les producteurs sont à proximité des industriels** (max 150 km)

Economique

- La culture du chanvre **améliore le rendement** de la culture suivante (en générale une céréale) **de +10%**
- **La graine représente 11% du poids de la plante et 21% de la valeur.** La bonne valorisation du chènevis représente un enjeu majeur pour l'avenir de la filière. **C'est pourquoi la filière investit autant.**

Eco-responsable

- **La France est le 1^{er} pays producteur en Europe** avec presque la moitié des surfaces et le **1^{er} producteur de semences au monde** avec la coopérative Hemp it
- La filière maîtrisée est **100% française** de la sélection variétale à la transformation avec des emplois locaux.
- **Cette culture annuelle permet d'ajuster la ressource renouvelable** aux besoins des marchés.

Les atouts nutritionnels du chènevis

- **Sans OGM, sans gluten, sans lactose ni allergène**, le chènevis est un aliment-santé adapté à tous les régimes dont les végétariens ou sans gluten par exemple.
- Facilement digestible, le chènevis est **riche en protéines végétales locales apporte les 8 acides aminés essentiels.** Elles représentent 24% de la graine entière, 30% de la graine décortiquée et 50% quand la graine est déshuilée.
- **Riche en acides gras essentiels, rapport idéal entre les Oméga 3 et Oméga 6, sels minéraux** (magnésium, phosphore, potassium), **oligo-éléments** (cuivre, fer, zinc, manganèse) **et en vitamines B1 et B6.**
- Tous ces atouts font du chènevis français **un super aliment sous forme d'huile, de graines entières ou décortiquées, de farine pouvant être dégusté seul ou en accompagnement d'une multitude de recettes.**

Le chanvre est une culture industrielle avec un taux maximal de 0,2% de THC (substance psychotrope). Cette molécule est sur les inflorescences pas sur les graines.

Depuis 2003, la filière est structurée autour d'InterChanvre (l'interprofession)

Ses missions

1 Fédérer les acteurs de la filière

- **Les 1 500 producteurs** de chanvre sont répartis sur le territoire et regroupés sous la FNPC*
- **Les 6 chanvrières industrielles** françaises sont réunies sous l'UTC*
- **Les acteurs en circuits courts** qu'ils soient à l'amont comme à l'aval de la filière.
- **Les porteurs de projets** qui dynamisent également le secteur

2 Assurer la représentation du secteur auprès des instances techniques, économiques et politiques pour défendre la filière et ses acteurs

L'interprofession du chanvre s'engage tous les 3 ans sur un **Plan d'actions et son financement avec la CVO*** auprès des Ministères de l'Agriculture et des Finances. Les États généraux de l'alimentation ont complété ce dispositif avec le **Plan Filière Chanvre** créé à la demande du Ministre de l'Agriculture pour responsabiliser les interprofessions agricoles.

Ces deux documents servent de référence et font l'objet de réunions de suivi avec les Ministères. Ils permettent d'être au comité de pilotage du Plan protéines végétales par exemple.

3 Favoriser les actions de recherches scientifiques et techniques

Pour apporter de la valeur ajoutée aux producteurs et à la filière, il faut optimiser l'itinéraire technique, connaître le marché mondial, innover et investir en permanence. C'est pourquoi l'interprofession investit dans la R&D : sur l'itinéraire technique, dans les études nutritionnelles ou de marché et en intelligence économique internationale afin d'appuyer les industriels dans les développements de nouveaux produits. Sur 2019, l'investissement en R&D correspondait à 18% du budget de l'interprofession, dont 48 % sur le marché alimentaire.

4 Promouvoir les qualités environnementales du chanvre, de la filière et de ses marchés

Cette culture répond totalement aux attentes sociétales et environnementales du XXI^e siècle et ne demande qu'à être connue. C'est pourquoi un des axes majeurs de l'interprofession est de la faire connaître via une stratégie d'influence auprès des politiques et un Plan media vers les industriels de l'agroalimentaire et du grand public.

CVO* Contribution Volontaire Obligatoire



Repères nutritionnels |

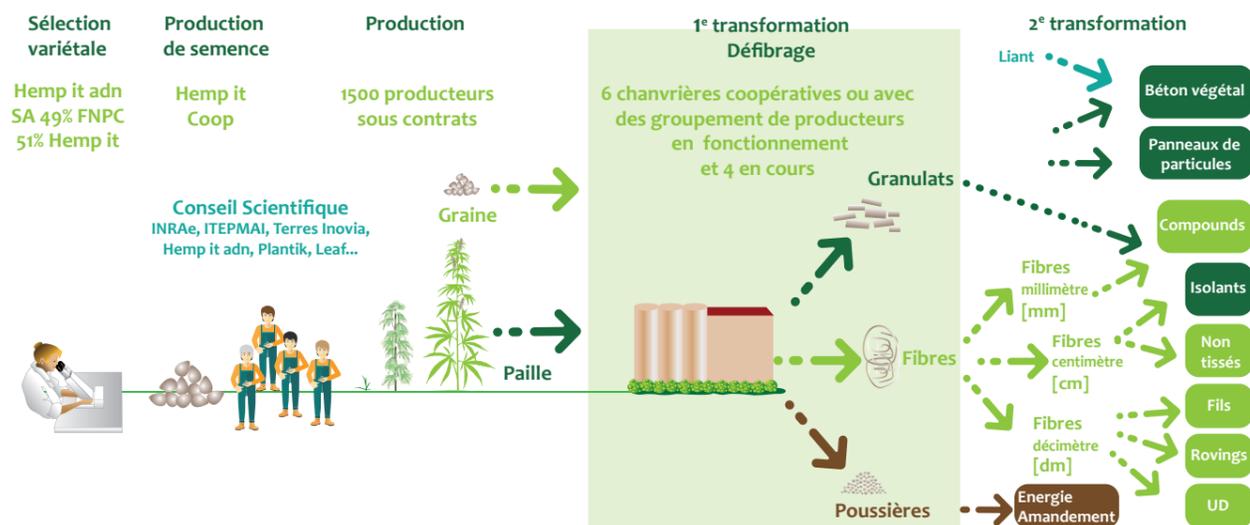
Une cuillerée à soupe de chènevis décortiqué apporte

- 85 % oméga 3 des apports journaliers recommandés (AJR),
- 38 % manganèse AJR,
- 22 % phosphore AJR,

- 18 % magnésium AJR,
- 16 % cuivre AJR,
- 9 % zinc, et vitamines B1, PP, B6, B9,
- 5 % fer et potassium AJR,
- vitamine B2 AJR

Mais aussi : protéines, calcium, fibres

Champ d'application de la charte d'engagement



De la fourche à la fourchette, la filière chanvre est 100% française

De la production de semences à la 1^{er} transformation, tous les acteurs de la chaîne de valeur s'engagent.

Production de semences

La France bénéficie d'un savoir-faire unique en matière de sélection variétale, ceci permet à la filière chanvre de maîtriser ses semences, un atout majeur. La coopérative de semences de chanvre baptisée **Hemp it**, fournit la quasi totalité du chanvre français et 80% du marché européen.

Aujourd'hui elle représente :

- 150 producteurs de semences
- 1 600 ha de production de semences en 2019
- 11 variétés au catalogue
- 10 km de périmètre de protection entre la production de semences et les cultures de chanvre
- + de 85% de taux de germination
- 70% des ventes à l'export.

En moyenne, il faut dix ans pour mettre au point une nouvelle variété. Elles sont segmentées suivant les marchés finaux : graines pour l'alimentation, fibres pour les isolants ou chènevotte pour le bâtiment par exemple.

Les agriculteurs s'engagent à utiliser des variétés inscrites sur la liste reconnue du Label Chênevis français qui se réfère au code de la santé publique.

Production de chanvre

1 500 agriculteurs regroupés sous la bannière de la FNPC cultivent 22 000 ha de chanvre en France en 2022.

Les agriculteurs choisissent leurs semences en fonction de plusieurs facteurs :

- Les conditions pédoclimatiques
- Les résistances aux maladies et aux ravageurs
- La rotation des cultures pour allonger la rotation
- L'usage final

Les producteurs s'engagent à produire :

- exclusivement sur le territoire français,
 - avec des semences françaises (déclaration),
- et en accord avec les recommandations de l'institut technique Terres Inovia et le Code de la santé publique.

La 1^{er} transformation

6 chanvrières sur le territoire français transforment près de la moitié de la production européenne. Leur savoir-faire est historique et leur dynamisme mobilise plus de 120 emplois locaux.

Les chanvrières s'engagent à :

- contractualiser avec leurs producteurs suivant la loi Egalim,
- mettre en place les bonnes pratiques d'hygiène,
- contrôler systématiquement chaque lot,
- transporter et stocker le chanvre (graines et fibres) dans des conditions optimales, séparément de tout autres produits afin d'éviter toute contamination (OGM, allergènes, conservation sans traitement chimique, moisissures...).

La rusticité du chanvre vient de la gestion d'une population d'individus plutôt que de la duplication d'individus, comme dans la majorité des cultures.

Les agriculteurs intègrent le chanvre dans leur rotation culturale pour l'allonger et diversifier les espèces. Ceci constitue une première barrière vis-à-vis des bio agresseurs.

Pas d'herbicide

La croissance exceptionnelle de cette plante étouffe les mauvaises herbes environnantes. Certains producteurs l'utilise même pour «nettoyer» des parcelles. Le seul risque réside dans l'orobanche. L'institut technique Terres Inovia édite une carte de vigilance en ligne pour ne pas semer de chanvre sur ce territoire. Hemp it a créé en 2019 une variété plus résistante à cette adventice, mais il est conseillé d'éviter les secteurs à risque.

Pas de fongicide

Le chanvre est issu d'une variété d'individus, c'est-à-dire une variété hétérogène formée de plantes étant relativement proches en apparence, mais qui présentent une diversité génétique. La population possède de ce fait un pouvoir évolutif qui lui permet de s'adapter en continu aux variations du milieu. Elle est donc plus rustique et a une meilleure résistance aux attaques de ravageurs et pathogènes.

Pas d'insecticide

Les différents composés volatils de la plante ont des effets répulsifs sur un grand nombre de ravageurs. Cet effet permet entre autres aux producteurs de ne pas avoir recours aux insecticides et ainsi entretenir des parcelles favorables à l'installation de plusieurs communautés d'arthropodes prédateurs tels que les araignées.

Respect de la biodiversité

Les analyses de Terres Inovia montrent la présence de population trois fois plus nombreuses d'araignées dans les cultures de chanvre que dans les autres plantes oléagineuses. De plus, l'effet tampon du couvert végétal dense, haut et la litière de feuilles au sol sont de forts atouts puisqu'ils offrent abri, humidité et nourriture à un ensemble de carabidés. Ainsi les populations de carabes (mangeurs de pucerons, limaces et autres ravageurs des cultures) présentent une diversité, une abondance et/ou une activité stable tout au long de la saison estivale.

Les producteurs de chanvre s'engagent à :

- ne pas traiter en culture
- respecter les préconisations du Guide de culture du chanvre édité par l'Institut technique Terres Inovia.

La traçabilité des semis au point de vente est assurée par les producteurs, transporteurs et chanvrières (1^{er} transformateur). Pour ce faire, l'ensemble des caractéristiques des lots est renseigné sur une fiche de gestion parcellaire. Le producteur y consigne au minimum le nom de la variété cultivée, l'origine de la graine et enregistre toutes les interventions techniques réalisées en cours de culture.

Le producteur ou la chanvrière (suivant l'organisation régionale) doit respecter les bonnes pratiques de séchage, de stockage et de manutention du chènevis. Le transport du chènevis sous label «Chênevis français» doit être réalisé dans des contenants séparés de toutes graines de nature différente.

Les producteurs de chanvre s'engagent à :

- renseigner la fiche de pratiques culturales
- déclarer l'origine de leurs semences.

Les transporteurs s'engagent à :

- nettoyer systématiquement les contenants avant utilisation
- renseigner la date de livraison, le(s) producteur(s), les parcelles sur les Bons de livraison.

Les transformateurs s'engagent à :

- transformer mécaniquement la fibre (pas de chimie)
- gérer la production par lot
- contrôler régulièrement la qualité des lots.

Les investissements en R&D et en outils industriels accompagnent l'évolution des marchés du chanvre depuis des décennies.

Les investissements industriels

Le développement des surfaces de chanvre nécessite l'adaptation des outils industriels. Depuis 2020 trois acteurs construisent de nouveaux outils de R&D, de production ou de transformation. Ces investissements dépassent les 35 millions d'euros.

La Recherche & Développement et études

La filière InterChanvre investit en moyenne 22% de son budget en études agronomiques, études alimentaires, études de marchés et intelligence économique.

Les acteurs de la filière investissent également :

- **Hemp it** (production de semences) et **Hemp-it-ADN** (création variétale) afin d'adapter les variétés aux nouveaux marchés de plus en plus exigeants.

- **Les chanvrières** pour développer de nouveaux produits à base de chanvre. Plus les débouchés sont variés, plus les producteurs valorisent leur chanvre. Les chanvrières investissent également en communication afin de mieux faire connaître les atouts du chanvre.

Les semenciers s'engagent à :

- **investir en R&D pour améliorer les variétés de chanvre afin d'adapter au mieux les semences aux marchés.**

Les transformateurs s'engagent à :

- **développer de nouveaux marchés pour apporter de la valeur ajoutée aux producteurs et à leurs industriels.**

Évolution des surfaces de chanvre en France



Définition

Le concept de durabilité repose sur 3 piliers :

- l'écologie
- le social
- l'économie

La filière chanvre répond parfaitement aux trois critères avec une dimension de circuit court et d'économie circulaire en plus. Cette filière exemplaire du monde agricole ne demande qu'à être connue et c'est un des objectifs de cette charte.

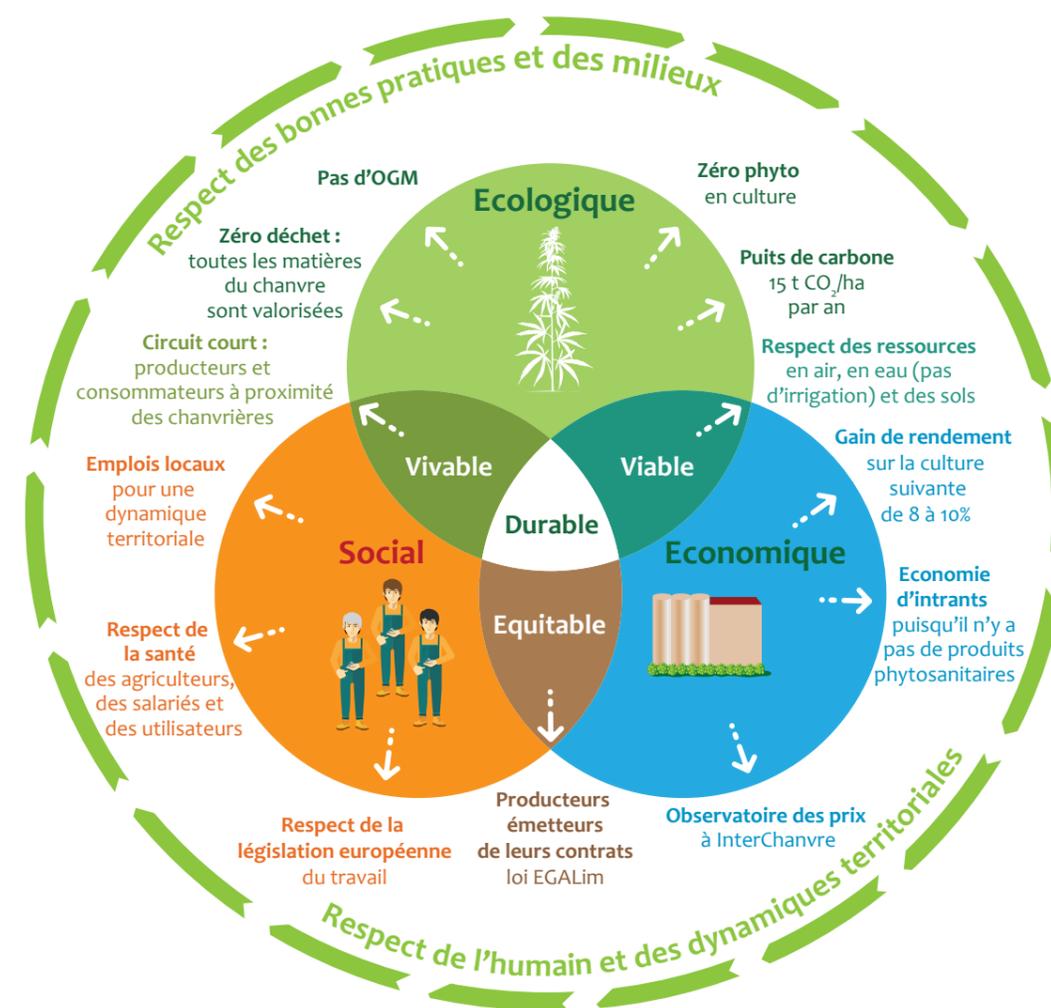
Le Zéro phyto en culture correspond aux objectifs sociétaux actuels visant une réduction de 50% de l'usage des phytosanitaires dans les cultures.

Les producteurs s'engagent à :

- **contractualiser avec les chanvrières**
- **employer des salariés locaux**

Les transformateurs s'engagent à :

- **limiter les distances entre les producteurs et l'usine**
- **développer l'économie locale.**





LE CHANVRE AUJOURD'HUI

Depuis la création du Plan filière chanvre, la filière a gagné en visibilité. L'interprofession est questionnée tous les jours pour expliquer la réglementation, les marchés et dissocier le chanvre du cannabis.

La mission d'information

Début 2020, une Mission d'information démarre sur les différents usages du chanvre et du cannabis médical, bien être ou récréatif. Pour y voir clair, voici quelques clés de compréhension.

La filière française est structurée, elle innove avec Construire en Chanvre pour montrer au monde entier le mode constructif le plus écologique et en circuit court, dans les villages olympiques de Paris 2024, par exemple.

Les opportunités ne doivent pas mettre en péril ces marchés investis depuis des années.

C'est pourquoi la filière souhaite **dissocier les noms et les modes de culture**. Du «Chanvre» pour tous les usages industriels et alimentaires et «Cannabis» pour tous les marchés thérapeutiques et bien-être. Le chanvre cultivé en plein champ et le cannabis cultivé sous serre ou en milieu clos pour garantir une non contamination des variétés.

Le chanvre est une culture industrielle avec un taux inférieur en Europe à 0,2% de THC (substance psychotrope).



Définitions

- CVO** Contribution Volontaire Obligatoire : redevance prélevée à l'achat des semences de chanvre
- Construire en Chanvre** Association créée en 1998 avec les acteurs du bâtiment pour développer et sécuriser l'acte de construire en chanvre. Cette association est soutenue par l'interprofession InterChanvre.
- FNPC** Fédération Nationale des Producteurs de Chanvre
- OGM** Organisme Génétiquement Modifié
- THC** Le tétrahydrocannabinol, delta-9-tétrahydrocannabinol est le principal ingrédient (cannabinoïde) psychoactif du cannabis. Les effets sont d'autant plus intenses que la concentration de THC est élevée.
- UTC** Union des Transformateurs du Chanvre

LES SIGNATAIRES DE LA CHARTE

La présente charte d'engagement est le fruit d'un travail collaboratif de la filière chanvre et s'appuie sur le Cahier des charges des Labels «Chênevis Français» et «France Hemp Fibers».

L'interprofession de Chanvre

📌 Président d'InterChanvre

Planète-Chanvre

📌 Président de la chanvrière

Collège producteurs

📌 Président de la FNPC

AgroChanvre

📌 Gérant de la chanvrière

La Chanvrière

📌 Président de la coopérative

L'institut technique

📌 DGA de Terres Inovia

InterVal

📌 Président de la coopérative

La coopérative de semence

📌 Président d'Hemp it

La Cavac

📌 DGA de la coopérative

GatiChanvre

📌 Président de la chanvrière

La création variétale

📌 Président d'Hemp it adn



PLUS D'INFO

Ouvrages de référence :

Guide de culture du chanvre

https://interchanvre.org/documents/5.actu_presse/documents_de_reference/Guide_chanvre_2017_Terres-Inovia.pdf



L'Interprofession de la Filière Chanvre Française

Directrice Nathalie Fichaux

06 48 11 38 53 - mail : directrice@interchanvre.org

140 rue Chavalaret - 75013 Paris

www.interchanvre.org

